

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-39

présenté par

M. Bony, Mme Valentin, M. Leclerc, M. Jean-Claude Bouchet, M. Marleix, M. Emmanuel Maquet
et Mme Meunier

ARTICLE 19

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.